

Election des membres à la commission de conciliation en matière d'élaboration de documents d'urbanisme

Projet de calendrier de déroulement de la procédure

Arrêté préfectoral portant organisation de l'élection et publication des listes électorales (collège des élus - Préfecture)	mardi 11 août 2020
Date limite de dépôt des listes de candidats à la préfecture (collège des élus – Préfecture)	Mercredi 2 septembre 2020 à 16 h 15
Date limite de publication des listes de candidats (collège des élus - Préfecture)	Vendredi 11 septembre 2020
Arrêté préfectoral nommant les membres de la commission de recensement et de dépouillement des votes (collège des élus - Préfecture)	Vendredi 11 septembre 2020
Date limite relative aux réclamations à l'encontre des listes électorales et des listes de candidats (collège des élus - Préfecture)	Mercredi 16 septembre 2020 à 16 h 15 <i>[délai minimum en matière électoral (5 jours)]</i>
<i>Eventuelle réunion de la commission de recensement et de dépouillement des votes Eventuel arrêté modificatif des listes de candidats et des listes électorales</i>	
Date limite de remise par les candidats de leurs bulletins à la préfecture (collège des élus - Préfecture)	Jeudi 17 septembre 2020 à 16 h 15
Date limite d'envoi par la préfecture des instruments de vote aux électeurs (collège des élus - Préfecture)	Lundi 21 septembre 2020 <i>au plus tard</i>
Désignation des six personnes qualifiées en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement, dont un représentant d'une association agréée de protection de l'environnement (collège des personnes qualifiées – DDTM)	Mardi 22 septembre 2020 <i>au plus tard</i>
Date limite des votes par correspondance (collège des élus - Préfecture)	Mercredi 7 octobre 2020 à minuit (cachet des services postaux faisant foi)
Réunion de la commission de recensement et de dépouillement des votes et proclamation et affichage des résultats (en fin d'après-midi) (collège des élus - Préfecture)	Vendredi 9 octobre 2020 à 9 h 30 à la préfecture
Arrêté préfectoral fixant la composition de la commission de conciliation en matière d'élaboration de documents d'urbanisme (collège des élus et collège des personnalités qualifiées – DDTM - Préfecture)	Lundi 12 octobre 2020 <i>au plus tard</i>
Installation de la nouvelle commission en matière d'élaboration de documents d'urbanisme [Election du président (collège des élus et collège des personnalités qualifiées)] [avis sur la répartition de la DGD urbanisme (collège des élus)] (article R.1614-44 du CGCT)	Jeudi 15 octobre 2020 à 9 h 30 à la préfecture <i>au plus tard</i>